74e Assemblée Mondiale de la Santé

Genève, 24 mai au 01 juin 2020

DÉCLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Mettre fin à cette Pandémie, prévenir la suivante :

Bâtir ensemble un monde plus sain, plus sûr et plus juste.

Mai 2021

Madame la Présidente ;

Distingués Délégués ;

Mesdames et les Messieurs.

Je voudrais à mon tour saluer tous les participants à cette Assemblée et vous traduire la joie qui est la mienne et l'intérêt de la Côte d'Ivoire à participer à ce rassemblement.

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs décennies, notre monde, que dis-je, notre terre connait une mutation de plus en plus rapide et déplorable. Les données sont là pour nous en convaincre.

Les inondations, les glissements de terrain, les épidémies liées aux agents infectieux connus ou émergents comme la COVID-19, sont de plus en plus le lot quotidien des populations.
Ces différentes menaces doivent nous inquiéter. Nous devons donc agir ici et maintenant.

Madame la Présidente,

La situation présente est un défi lancé à l'humanité tout entière dans ce qui fonde son déterminisme à savoir la solidarité et sa capacité à se poser et à se projeter.

La solidarité, cette vertu fondamentale doit être au centre de la gestion de cette pandémie.

Quant à la capacité de se poser et à se projeter, nous militons pour un monde plus ouvert au dialogue et à la responsabilité collective. C'est pourquoi, sans complexe aucun nous devons engager nos efforts et nos intelligences à l'établissement de réseaux ou au renforcement des réseaux existants.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire peut se réjouir d'avoir acquis une expérience profonde de la gestion des épidémies ces dernières décennies. En effet, la gestion de la menace de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, qui a si durement affecté les populations Ouest-africaines en 2014-2016, et la riposte aux épidémies de fièvre jaune et de dengue, ont aguerri notre système de santé.

Aussi, les Hautes autorités de la Côte d'Ivoire ont favorisé la mise en place d'une plateforme « one health » et d'un centre d'Opérations des urgences de santé ; ce qui a facilité la détection du premier cas de COVID-19, le 11 mars 2021.

En réponse à cette pandémie de COVID-19, le Gouvernement ivoirien a débloqué 95,8 milliards de FCFA pour financer le plan de riposte sanitaire d'urgence et 1 700 milliards de FCFA en guise de plan de soutien économique, social et humanitaire.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire a souscrit à la facilité COVAX et reçu 504 000 doses de vaccins AstraZeneca le 26 février 2021.
Les séances de vaccination ont démarré à partir du 1er mars 2021. Pour ce faire, 293 sites fixes et 252 équipes mobiles ont été mobilisés sur toute l'étendue du territoire national.
Au 21 mai 2021, 418 455 doses ont été administrées et plus de 50 000 personnes ont été complétement vaccinées.

Madame la Présidente,

Distingués Délégués,

De nombreux défis, variés et pressants menacent la santé publique et nous obligent à mutualiser nos efforts et nos intelligences pour agir sûrement et efficacement.

C'est notre responsabilité commune.
Bâtir ensemble un monde plus sain, plus sûr et plus juste, cela est possible, cela s'impose, car notre présent, mais bien plus notre futur en dépend.

Je vous remercie.